

Envie d'agir ? Comment faire ?

Contactez Claire Demoures pour partager vos envies d'engagement, vos projets... Nous pourrions aussi mieux vous former sur les programmes et mettre à votre disposition des outils de communication.

Par téléphone : 01 53 96 86 00
Par e-mail : contact@villagesdumonde.fr

Des outils à votre disposition



Des vidéos de quelques minutes sur notre chaîne YouTube et un documentaire d'1h36 sur le fondateur de notre association, le Père AI

Les formations professionnelles proposées dans les Villages des Sœurs de Marie

Atelier	Thème	Langue	Modalité	Destinataire	Durée
Atelier 1	Formation professionnelle	Anglais	Présentiel	Enfants	1 jour
Atelier 2	Formation professionnelle	Anglais	Présentiel	Enfants	1 jour
Atelier 3	Formation professionnelle	Anglais	Présentiel	Enfants	1 jour
Atelier 4	Formation professionnelle	Anglais	Présentiel	Enfants	1 jour
Atelier 5	Formation professionnelle	Anglais	Présentiel	Enfants	1 jour
Atelier 6	Formation professionnelle	Anglais	Présentiel	Enfants	1 jour
Atelier 7	Formation professionnelle	Anglais	Présentiel	Enfants	1 jour
Atelier 8	Formation professionnelle	Anglais	Présentiel	Enfants	1 jour
Atelier 9	Formation professionnelle	Anglais	Présentiel	Enfants	1 jour
Atelier 10	Formation professionnelle	Anglais	Présentiel	Enfants	1 jour

La liste des formations par pays



Un formulaire pour le prélèvement et des enveloppes retours



Une brochure générale et des lettres d'informations

Propositions pour

Agir avec les EDC



La pauvreté n'est pas une fatalité !

Nous pouvons vous mettre en relation avec les Sœurs de Marie et organiser une visioconférence

Avec les Sœurs de Marie, agir pour permettre aux enfants d'échapper à une vie de pauvreté.

Fiscalité

Association d'intérêt général, avec une mission au service des plus pauvres, les particuliers bénéficient d'une réduction fiscale de 75 % jusqu'à 1 000 € et 66 % au-delà.

Les entreprises bénéficient d'une réduction fiscale de 60 % dans la limite de 20 000 € ou 5 % du chiffre d'affaires annuel hors taxe

Retrouvez-nous sur
www.villagesdumonde.fr,
Facebook, Instagram et Youtube



Villages du Monde
pour Enfants

1 rue d'Hauteville - 75010 Paris

☎ N° Cristal 09 69 39 50 02

APPEL NON SURTAXÉ



Philippines, Mexique, Guatemala, Honduras, Brésil, Tanzanie

Les Sœurs de Marie

Les programmes des Sœurs de Marie sont destinés aux enfants issus de l'extrême pauvreté. À ces enfants, les plus pauvres parmi les plus pauvres, les Sœurs de Marie proposent une formation générale et professionnelle en internat, permettant ensuite d'accéder à un emploi source de revenus

Un nouveau cercle vertueux peut alors se mettre en place. Ces enfants, une fois adultes, aident leurs proches et les générations suivantes sont impactées. Les programmes ont démarré en 1964 à l'initiative du Père Al aujourd'hui déclaré Vénérable par le Pape François. Ils sont entièrement financés par la générosité. En moyenne, la prise-en-charge d'un enfant sur une année revient à 1 650 € (3 repas par jour, un lit, des soins, des vêtements et surtout l'éducation) soit 32 € par semaine, un peu plus de 4,50 € par jour... Une somme modeste au regard du changement de vie radical. Mais avec 20 000 enfants pris en charge, un véritable défi ! D'autant plus que les programmes sont en extension afin d'accueillir plus d'enfants : un nouveau Village est actuellement en construction en Afrique. Il permettra, à terme, d'accueillir 1 200 garçons.



Construction en cours d'un Village pour 1 200 garçons en Tanzanie

Villages du Monde pour Enfants

Fondé par les Sœurs de Marie, notre mission est de faire connaître en France l'action des Sœurs de Marie et de financer les programmes, la prise-en-charge des enfants.

Agir individuellement

- Mettre à disposition son expertise métier pour notre association : refonte du site internet, SEO, mobilisation d'espaces publicitaires, traductions en anglais ou en espagnol, conception de film, PAO, droit fiscal, droit notarial, expertise immobilière...
- Monter un événement pour trouver de nouveaux donateurs réguliers (ou ponctuels) ou faire connaître l'action des Sœurs de Marie
- Devenir ambassadeur auprès des philanthropes ou des écoles
- Mobiliser son cinéma pour diffuser une vidéo (à la place des publicités) ou un documentaire



Dons en nature en grande quantité, livrés sur place :
nourriture, cahiers, stylos, dictionnaires, vêtements, chaussures, savons, brosses à dent, équipement...

Agir en équipe

- A partir des programmes des Sœurs de Marie organiser un événement pour sensibiliser et agir contre la pauvreté.
- Monter une action pour trouver de nouveaux donateurs réguliers ou pour financer un projet.

JOURNÉES MONDIALES

L'opportunité d'organiser un débat et/ou une projection avec nos vidéos, y compris en visio, afin de montrer que la pauvreté n'est pas une fatalité et qu'il est possible d'agir

Education 24 janvier, Contre le travail des enfants 12 juin,
Pauvreté 17 octobre et novembre pour le Pape François,
Enfance 20 novembre, mais aussi Carême...



Agir dans son entreprise

- Mobiliser les filiales basées dans les pays où nous intervenons pour qu'elles proposent des emplois et des stages aux jeunes
- Accueillir des jeunes dans son entreprise en France (emplois et stages).
- Mettre en place l'arrondi sur salaire ou sur les ventes (point de ventes, en ligne)
- Dons en nature d'entreprise (produits neufs, en grande quantité, livrés sur site) : cahiers, stylos, nourriture, savons et produits d'hygiène, vêtements et chaussures... panneaux solaires... Ou pour nous aider à communiquer : espaces publicitaires gracieux...
- Mécénat financier : financer la scolarité d'un enfant, la construction de dortoirs ou de classes, l'achat d'équipements pour les formations professionnelles...
- Créer un cursus de formation qualifiante avec contrat de pré-embauche dans les pays où nous intervenons

